

## **PLAGE DES JAUNAIS**





Crédit photo : (©Ville de Saint-Nazaire - Martin Launay)

A l'abri d'une haute dune, la plage des Jaunais est très prisée pour sa vaste étendue de sable.

### **Infos pratiques**

Categorie : A faire

### **Description**

Pour la septième année consécutive, Saint-Nazaire est labellisée Pavillon bleu pour 3 de ses plages, l'une d'entre elles est la Plage des Jaunais. Cette plage familiale est surveillée par des nageurs sauveteurs qualifiés, en juillet et août, de 11h30 à 19h en semaine, et de 11h à 19h le weekend, en fonction des marées. La seconde plage des Jaunais, à l'Est de la plage surveillée (derrière un éperon rocheux), est réservée aux naturistes. Les chiens (sauf chiens guide d'aveugles), les chevaux et tous autres animaux sont interdits sur les plages surveillées de Saint-Nazaire du 15 juin au 15 septembre. (Autorisés le reste de l'année). Pourquoi "Plage des Jaunais" ? Le lieu fait référence aux nombreux ajoncs et genêts que l'on peut y voir fleurir. (Source : L'abécédaire des rues de Saint-Nazaire, Université inter-âges.)

Situation géographique



# **Toutes les infos pratiques**

### Contact

140 route de l'Océan 44600 SAINT-NAZAIRE